



**PROCÈS-VERBAL
DU 9 JUILLET 2021**

SÉANCE ORDINAIRE

SONT PRÉSENTS:

- M. Jean-Pierre Bélanger**
- M. Bruno Roy**
- M. Gérard Desjardins**
- M. Gervais Parent**
- M. Rodrigue Ouellet**
- M. André Blouin**

Monsieur Frédérick Lee, directeur général par intérim est aussi présent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Jean-Pierre Bélanger constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 :02, 1 personne assiste à la séance.

21-108

2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gervais Parent et appuyé par M. André Blouin

QUE monsieur Frédérick Lee soit nommé secrétaire d'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-109

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2021

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux du 4 et 14 juin 2021**
- 5. Informations et dépôt de documents**
 - 5.1 Correspondance
 - 5.2 MRC de La Mitis : Rapport du maire
- 6. Administration générale**
 - 6.1 Lecture et adoption des comptes payés et à payer
 - 6.2 Dépôt des états financiers internes au 30 juin 2021
 - 6.3 Nomination de monsieur Robert Lyman à titre de directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint
 - 6.4 Demande d'une carte de crédit à Desjardins Entreprises
 - 6.5 Demande d'ouverture d'une marge de crédit temporaire

- 6.6 Nomination administrateur principal pour Hydro-Québec
- 6.7 Découverte de corps d'enfants sur les sites d'anciens pensionnats autochtones
- 6.8 Dépôt du rapport d'audit de la CMQ sur la formation en éthique municipale
- 6.9 Demande au Gouvernement québécois en appui à la Municipalité de St-Félix-de-Dalquier
- 7. Première période de questions**
- 8. Sécurité publique et civile**
Pas de point à traiter
- 9. Travaux publics-Transports**
 - 9.1 Projet de réfection des routes de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier, paiement du décompte progressif #1
- 10. Hygiène du milieu**
Pas de point à traiter
- 11. Aménagement, Urbanisme et développement**
 - 11.1 Adoption du projet de règlement #248 modifiant le règlement de construction #170
- 12. Loisirs, culture et vie communautaire**
 - 12.1 Contribution au livre des athlètes de La Mitis
- 13. Dossiers des Élus**
- 14. Varia**
- 15. Deuxième période de questions**
- 16. Levée de la séance**

Il est proposé par M. Gérard Desjardins et appuyé par M. Bruno Roy

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-110

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET 14 JUIN 2021

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2021 et de la séance extraordinaire du 14 juin 2021 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gervais Parent et appuyé par M. André Blouin

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juin 2021 et de la séance extraordinaire du 14 juin 2021 soient approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. INFORMATIONS ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

5.1 CORRESPONDANCE

Desjardins : Informe la municipalité qu'une ristourne de 213.73\$ lui a été versée;

Ministère des Transports : Confirme à la municipalité la somme de 196 243\$ via le Volet Entretien des routes locales;

Monsieur Michel Michaud : donne sa démission à la municipalité à titre de responsable du ménage et du déneigement des bâtiments municipaux;

URLS du BSL : Informe la municipalité qu'elle octroie une aide financière de 950\$ dans le cadre du programme Communauté active;

Ministère des Transports : Nous informe que malgré les résolutions 20-140 et 19-205, la programmation 2021-2023 ne prévoit pas de travaux sur la route 298.

MAMH : Nous informe que les deux paliers gouvernementaux ont augmentés l'enveloppe budgétaire d'un montant de 151 796 \$ pour la municipalité de Saint-Charles-Garnier, en rapport avec la TECQ.

5.2 MRC de La Mitis : Rapport du maire

Compte-rendu de M. Jean-Pierre Bélanger sur la dernière réunion des maires du 9 juin dernier à la MRC de La Mitis.

- Il y a eu bonification du programme Réno-Région
- La MRC nous annonce qu'il y a eu nomination d'un nouveau technicien en génie civile
- Il y a eu adoption des états financiers de la MRC et des TNO 2020

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

21-111

6.1 LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 9 juillet 2021 est déposée pour approbation par les membres du conseil ;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs ;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits ;

Il est proposé par M. Gérard Desjardins et appuyé par M. Rodrigue Ouellet

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 9 juillet 2021 au montant de 21 514.06\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICAT ET DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Frédérick Lee, directeur général secrétaire-trésorier par

intérim, certifie par le présent certificat qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice 2021 de la municipalité pour effectuer le paiement des comptes du mois.

21-112

6.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 30 JUIN 2021

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 30 juin 2021 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier ;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par M. André Blouin

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 30 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-113

6.3 NOMINATION DE MONSIEUR ROBERT LYMAN À TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT

ATTENDU la restructuration administrative en cours à la Municipalité de Saint-Charles-Garnier;

ATTENDU l'embauche de monsieur Robert Lyman à titre d'adjoint administratif en décembre 2020;

ATTENDU le besoin d'avoir une ressource permanente qui gère les opérations de la municipalité;

ATTENDU QUE monsieur Frédérick Lee, directeur général par intérim, est aussi directeur général de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski ce qui ne lui permet pas d'être en tout temps disponible pour la Municipalité de Saint-Charles-Garnier;

ATTENDU QUE monsieur Lyman a su démontrer une grande disponibilité, un intérêt pour le développement de la municipalité et un sens de l'organisation nécessaire aux opérations administratives;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. André Blouin et appuyé par M. Gérard Desjardins

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier octroie le titre de directeur général, secrétaire-trésorier adjoint à monsieur Robert Lyman;

QU'en absence du directeur général par intérim, monsieur Lyman soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier les documents courants à moins d'indications contraires;

QUE monsieur Jean-Pierre Bélanger maire et monsieur Frédérick Lee, directeur général par intérim, soient autorisés à signer le contrat de travail de monsieur Lyman.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-114

6.4 DEMANDE D'UNE CARTE DE CRÉDIT À DESJARDINS ENTREPRISES

ATTENDU QUE plusieurs opérations de la municipalité auprès de fournisseurs aléatoires nécessitent une carte de crédit pour être valides;

ATTENDU QUE monsieur Robert Lyman est la ressource qui s'occupe des opérations administratives de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. André Blouin et appuyé par M. Gervais Parent

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier demande à Desjardins Entreprise une carte de crédit;

QUE la limite autorisée pour cette carte soit établie à 5 000\$;

QUE monsieur Jean-Pierre Bélanger et monsieur Robert Lyman soient les utilisateurs autorisés à cette carte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-115

6.5 DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT TEMPORAIRE

ATTENDU l'adoption du règlement # 246 décrétant une dépense de 5 044 407 \$ et un emprunt de 5 044 407 \$ pour la réfection de la Rue Principale, du 8e Rang Est, 7e Rang Ouest, rue Bélanger et Chemin du Portage;

ATTENDU le début des travaux fin juin 2021;

ATTENDU le début des paiements des décomptes progressifs;

ATTENDU que M. Jean-Pierre Bélanger, Maire et M. Frédérick Lee, Directeur Général par intérim sont les deux personnes ayant autorité de signature pour les documents sur l'emprunt de 5 044 407 \$ pour et au nom de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Rodrigue Ouellet et appuyé par M. André Blouin

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier demande à Desjardins Entreprises une marge de crédit temporaire au montant de 5 000 000\$ afin de couvrir les paiements à effectuer dans le cadre du projet de réfection des routes municipales;

Que M. Jean-Pierre Bélanger, Maire et M. Frédérick Lee, Directeur Général par intérim sont les deux personnes ayant autorité de signature pour les documents sur l'emprunt temporaire de 5 000 000 \$ et tous autres documents relatif, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-116

6.6 NOMINATION ADMINISTRATEUR PRINCIPAL POUR HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier possède plusieurs comptes avec Hydro-Québec;

ATTENDU QUE monsieur Robert Lyman est la ressource qui s'occupe des opérations administratives de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par M. Gérard Desjardins

QUE monsieur Robert Lyman soit nommé administrateur principal de tous les comptes que la Municipalité de Saint-Charles-Garnier auprès d'Hydro-Québec

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-117

6.7 DÉCOUVERTE DE CORPS D'ENFANTS SUR LES SITES D'ANCIENS PENSIONNATS AUTOCHTONE

CONSIDÉRANT la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique et des restes de 751 autres près de Marieval en Saskatchewan ;

CONSIDÉRANT les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

CONSIDÉRANT le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

CONSIDÉRANT l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy et appuyé par M. Gérard Desjardins

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique et des restes de 751 autres près de Marieval en Saskatchewan;

QUE la municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;

QUE la municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;

QUE copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à Mme Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-118

6.8 DÉPÔT DU RAPPORT D'AUDIT DE LA CMQ SUR LA FORMATION EN ÉTHIQUE MUNICIPALE

Le directeur général par intérim, monsieur Frédérick Lee, dépose séance tenante le rapport d'audit de la Commission Municipale du Québec par rapport à la formation en éthique et déontologie dont la Municipalité de Saint-Charles-Garnier a été visée au printemps 2021.

21-119

6.9 DEMANDE AU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS EN APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE ST-FÉLIX-DE-DALQUIER

ATTENDU la réception d'une correspondance de la Municipalité de St-Félix-de-Dalquier demandant un appui à leur résolution prise le 11 mai 2021 pour que le gouvernement québécois agisse pour contrer l'intimidation faite aux élus;

ATTENDU QUE l'intimidation des élus et employés municipaux est un phénomène en croissance au Québec et présent dans la Municipalité de Saint-Charles-Garnier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Gervais Parent et appuyé par M. Rodrigue Ouellet

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande au gouvernement québécois d'agir pour contrer ce fléau;

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier appuie la Municipalité de St-Félix-de-Dalquier dans ces démarches en ce sens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pas de point à traiter

9. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORTS

21-120

9.1 PROJET DE RÉFECTION DES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER, PAIEMENT DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF #1

ATTENDU QUE Municipalité de Saint-Charles-Garnier a accepté la soumission de Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée au montant taxes incluses de 4 883 094.58\$ le 18 mai 2021 via la résolution 21-084 pour la réfection du réseau routier local de la municipalité;

ATTENDU QUE les travaux ont débuté fin juin 2021;

ATTENDU la réception du décompte progressif #1 au montant de 759 809.16 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Rodrigue Ouellet et appuyé par M. André Blouin

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte de payer à Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée le décompte progressif #1 au montant de 759 809.16 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU

Pas de point à traiter

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

21-121

11.1 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 248 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 170 AU SUJET DES CONTENEURS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire modifier les normes relatives aux conteneurs utilisés comme bâtiments accessoires contenues dans le règlement de construction numéro 170;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 4 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Gérard Desjardins et appuyé par M. André Blouin

QUE le conseil municipal adopte le projet de règlement numéro 248 modifiant le règlement de construction numéro 170 au sujet des conteneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

21-122

12.1 CONTRIBUTION AU LIVRE DES ATHLÈTES DE LA MITIS

ATTENDU QUE messieurs Roger Boudreau et Bérard Dupéré sont à créer un livre portant sur les sportifs de La Mitis;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Rodrigue Ouellet et appuyé par M. Gérard Desjardins

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier octroie une aide financière de 100\$ aux Éditions RBD pour la publication d'un livre sur les athlètes d' de La Mitis qui se sont démarqués de par leurs exploits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DOSSIER DES ÉLUS

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

21-123

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gervais Parent et appuyé par M. Rodrigue Ouellet de la lever de l'assemblée à 19 :30.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire Frédérick Lee, secrétaire d'assemblée